

ENQUÊTE COUVERTURE VACCINALE

Depuis novembre 2021, Santé publique France lance des enquêtes de couverture vaccinale contre la grippe et contre la Covid-19 chez les professionnels et les résidents des établissements médico-sociaux et chez les professionnels des établissements de santé.

Plus d'info sur : <https://www.santepubliquefrance.fr/etudes-et-enquetes/etude-de-couverture-vaccinale-contre-la-grippe-et-la-covid-19-dans-les-etablissements-medico-sociaux-et-etablissements-de-sante-saison-2021-2022>

Quelle est la couverture vaccinale contre la grippe des professionnels exerçant dans les établissements de santé ?

Sont présentées les données de couverture vaccinale contre la grippe :
- des professionnels exerçant en établissements de santé (ES)

► Résultats clés

- Couvertures vaccinales des professionnels exerçant dans les établissements de santé au 15 mars 2022

22,0 % [19,1 – 24,9] des professionnels exerçant en établissement de santé étaient vaccinés contre la grippe.

25,9% [22,4 – 29,3] des professionnels exerçant dans les établissements de santé déclarant connaître l'intégralité des vaccinations de leurs professionnels étaient vaccinés contre la grippe.

- Les couvertures vaccinales contre la grippe des professionnels exerçant dans les établissements de santé restent très insuffisantes. Les estimations vont dans le sens d'une diminution de ces couvertures entre les saisons 2018-2019 et 2021-2022.

- Certaines actions de promotion de la vaccination contre la grippe, telles que l'organisation de séances collectives ou individuelles d'information, ont été moins fréquemment mises en place cette saison.

Comme annoncé par le ministère des solidarités et de la santé dans la [note d'information DGS/SP1/DGOS/DGCS/2021/131 du 21 juin relative à la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière 2021-2022](#), et afin de suivre la campagne de vaccination, Santé publique France a sollicité les établissements de santé (ES) pour renseigner les couvertures vaccinales contre la grippe et contre la Covid-19 de leurs professionnels.

Au cours du mois de mars 2022, les ES ont été sollicités par Santé publique France ainsi que par les Cpias (Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins auprès des établissements de santé) et le Geres (Groupe d'étude sur le risque d'exposition des soignants) pour contribuer au second point de mesure de l'enquête visant à estimer la couverture vaccinale contre la grippe et la Covid-19 des professionnels exerçant en établissement de santé (PES).

Les objectifs de l'enquête étaient d'estimer les couvertures vaccinales contre la grippe et celles de la dose de rappel contre la Covid-19 des professionnels travaillant en ES, aux niveaux national et régional et par catégorie de professionnels : médecins, pharmaciens, sages-femmes, infirmiers, kinésithérapeutes, aides-soignants, internes et élèves ainsi que les autres professionnels paramédicaux et autres professionnels (personnel social, d'animation, éducatif, hôtelier, administratif, et des services généraux). Les ES ont été invités à transmettre leurs données grâce à un outil informatique spécifique du 1^{er} au 15 mars 2022. Les données recueillies sont des données agrégées par établissement. L'analyse a été effectuée par Santé publique France.

Un premier point de mesure avait été réalisé entre le 17 novembre et le 1^{er} décembre 2021, et les résultats ont été publiés sur le site de [Santé publique France](#).

Sont présentés dans ce rapport les résultats de l'enquête concernant la grippe. Les résultats concernant les couvertures vaccinales contre la Covid-19 sont présentés dans [« Le Point sur » accompagnant le point épidémiologique du 21 avril 2022](#).

Méthode

L'enquête concerne les PES salariés et en poste stable (au moins trois mois) dans l'établissement.

Les couvertures vaccinales présentées sont des moyennes pondérées par l'effectif des ES.

Les données de couverture vaccinale contre la grippe par région et par catégorie de professionnels et leurs intervalles de confiance ne sont présentés que si les données sont disponibles pour un minimum de 50 professionnels ou 5 ES.

Les couvertures vaccinales sont également estimées pour les ES se déclarant en mesure de connaître l'intégralité des vaccinations réalisées, qu'elles l'aient été dans ou en dehors de l'ES.

Résultats

Participation à l'étude

Les estimations s'appuient sur les données de 435 ES, correspondant à 543 sites géographiques (certains ES en possédant plusieurs), dont 2 outre-mer soit 14,8 % des ES en France et 15,3 % en France métropolitaine. Les données transmises par ces établissements incluent 385 776 PES dont 453 outre-mer soit 30,3 % des PES en France et 31,3 % en France métropolitaine.

Couverture vaccinale contre la grippe des professionnels exerçant en ES (données arrêtées au 15 mars 2022)

Le détail des résultats par région est présenté dans le tableau 1. En outre-mer, seuls 2 ES situés en Martinique ont participé à l'enquête.

Au niveau national, la couverture vaccinale contre la grippe chez les professionnels exerçant en ES était de **22,0 % [IC95% : 19,1–24,9]**.

Les résultats selon les régions sont présentés dans le tableau 1.

Tableau 1. Couvertures vaccinales contre la grippe chez les professionnels exerçant en ES, nombre de professionnels couverts par l'enquête et nombre d'ES participants, données arrêtées au 15 mars 2022, par région, France

Régions	Nb de professionnels couverts par l'enquête	Nb d'ES participants	Couverture vaccinale Grippe	
			%	IC95%
Auvergne-Rhône-Alpes	69 128	98	26,0	22,8 - 29,1
Bourgogne-Franche-Comté	4 967	11	20,8	17,2 - 24,5
Bretagne	19 347	16	19,1	11,0 - 27,3
Centre-Val de Loire	1 665	4	-	-
Corse	148	1	-	-
Grand Est	34 523	49	23,4	18,8 - 28,0
Hauts-de-France	24 094	17	25,4	23,0 - 27,8
Ile-de-France	136 177	55	18,9	16,2 - 21,6
Normandie	17 578	17	29,9	22,4 - 37,3
Nouvelle-Aquitaine	14 413	35	22,7	19,0 - 26,4
Occitanie	33 812	60	19,9	17,3 - 22,4
Pays de la Loire	11 419	22	26,0	22,7 - 29,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	18 052	48	18,8	16,2 - 21,3
France métropolitaine	385 323	433	22,0	19,1 - 25,0
Martinique	453	2	-	-
France entière	385 776	435	22,0	19,1 - 24,9

Les données de couverture vaccinale par catégorie de professionnels exerçant en ES sont présentées dans le tableau 2. L'Assistance publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP) ayant fourni des effectifs cumulés pour les aides-soignants et ASH, ces effectifs ne sont pas pris en compte dans les données suivantes.

Tableau 2. Couvertures vaccinales contre la grippe chez les professionnels exerçant en ES, nombre de professionnels couverts par l'enquête et nombre d'ES participants, données arrêtées au 15 mars 2022, par catégorie de professionnels, France

Catégories de professionnels	Nb de professionnels couverts par l'enquête	Nb d'ES participants	Couverture vaccinale grippe	
			%	IC 95%
Médecins ou pharmaciens (hors internes et étudiants)	30 265	332	35,6	27,0 - 44,1
Sages-femmes	2 594	76	34,9	27,1 - 42,7
Infirmiers (incluant les infirmiers spécialisés)	66 836	328	21,3	17,6 - 25,1
Kinésithérapeutes	4 540	195	26,9	22,3 - 31,5
Aides-soignants (incluant AMP, AES, AVS, AP)	35 560	312	15,0	13,6 - 16,3
ASH et autres personnels de service	14 346	283	13,9	12,3 - 15,6
Autres professionnels soignants	11 521	245	21,6	14,7 - 28,5
Internes	5 120	91	39,0	23,6 - 54,4
Autres élèves (externes ou infirmiers)	21 146	48	14,1	4,1 - 24,1
Autres personnels non soignants (Personnel ouvriers, services généraux), personnel administratif et autres types de personnel (hors soignants)	28 740	328	21,8	19,6 - 24,0
Tous professionnels	385 776	435	22,0	19,1 - 24,9

La vaccination antigrippale pouvant se faire hors des ES dans lesquels les professionnels sont salariés, les ES ont eu la possibilité de renseigner s'ils avaient connaissance de l'intégralité des vaccinations réalisées par leurs professionnels. Le tableau 3 présente les estimations des couvertures vaccinales pour les ES déclarant que l'intégralité des vaccinations est connue.

Soixante-et-onze ES (16,3% des ES participants) ont déclaré connaître l'intégralité des vaccinations réalisées auprès de leurs professionnels (même si réalisées en dehors de l'ES).

Sur la base des données transmises par ces ES, la couverture vaccinale chez les professionnels est estimée à **25,9 % [IC95% : 22,4–29,3]**.

Tableau 3. Couvertures vaccinales contre la grippe pour les établissements déclarant connaître l'intégralité des vaccinations, nombre de professionnels couverts par l'enquête et nombre d'ES participants, données arrêtées au 15 mars 2022, par catégorie de professionnels, France

Catégories de professionnels	Nb de professionnels couverts par l'enquête	Nb d'ES participants	Couverture vaccinale grippe	
			%	IC 95%
Médecins ou pharmaciens (hors internes et étudiants)	1 357	59	50,9	44,1 - 57,8
Sages-femmes	163	12	39,9	22,3 - 57,4
Infirmiers (incluant les infirmiers spécialisés)	4 686	58	28,8	24,2 - 33,5
Kinésithérapeutes	262	26	25,6	16,5 - 34,7
Aides-soignants (incluant AMP, AES, AVS, AP)	3 518	53	19,1	15,4 - 22,7
ASH et autres personnels de service	1 621	49	16,9	13,4 - 20,4
Autres professionnels soignants	811	42	26,4	18,7 - 34,0
Internes	195	13	56,9	32,5 - 81,4
Autres élèves (externes ou infirmiers)	396	5	22,7	0,0 - 51,2
Autres personnels non soignants (Personnel ouvriers, services généraux), personnel administratif et autres types de personnel (hors soignants)	2 682	58	23,7	18,9 - 28,5
Tous professionnels	19 969	71	25,9	22,4 - 29,3

Les ES avaient la possibilité de renseigner les actions qui ont pu être mises en place pour promouvoir la vaccination antigrippale des professionnels de santé lors de la saison 2021-2022. Les pourcentages des différentes actions sont rapportés dans le tableau 4.

Tableau 4. Actions mises en place pour promouvoir la vaccination antigrippale des professionnels de santé et pourcentage d'établissements les ayant mises en place, données arrêtées au 15 mars 2022, France

Actions mises en place	Nombre d'ES participants (n = 463)	Actions mises en place	
		%	IC95%
Organisation de la vaccination pour les professionnels par le service de santé au travail	149	32,2	27,9 - 36,6
Organisation de la vaccination pour les professionnels au sein des services	398	86,0	82,5 - 89,0
Affiches	361	78,0	73,9 - 81,7
Support vidéos, jeux, serious game	44	9,5	7,0 - 12,5
Informations sur les vaccins antigrippaux	211	45,6	41,0 - 50,2
Informations sur la grippe	282	60,9	56,3 - 65,4
Séances collectives d'information	118	25,5	21,6 - 29,7
Séances individuelles d'information	68	14,7	11,6 - 18,2
Un (des) référent(s) vaccination est (sont) nommé(s) au seins des services (ex: médecin ou paramédical susceptible d'apporter des informations fiables sur la vaccination)	198	42,8	38,2 - 47,4
Existence d'un groupe pluridisciplinaire sur la vaccination dans l'établissement	129	27,9	23,8 - 32,2
L'équipe de direction a affiché son implication et a soutenu activement la campagne de vaccination (ex : diffusion d'une note de direction)	308	66,5	62,0 - 70,8

Les actions les plus adoptées par les ES étaient l'organisation de la vaccination pour les professionnels au sein des services (86,0 % des ES) ou encore l'exposition d'affiches (78,0 %) ainsi que l'implication et le soutien actif de la campagne de vaccination par l'équipe de direction (66,5 %).

Discussion

La couverture vaccinale (CV) des PES est estimée à 22,0 %. Elle a augmenté de presque 8 points depuis le premier point de mesure effectué en milieu de campagne de vaccination contre la grippe (14,4 % en novembre 2021). Elle est plus élevée, mais reste très insuffisante dans les ES qui ont déclaré connaître l'intégralité des vaccinations réalisées (25,9 %). Ce niveau de couverture vaccinale de 25,9 % est très inférieur à celui estimé chez les PES lors de la saison 2018-2019 (34,8 %)¹. Il est par contre du même ordre de grandeur que celui estimé il y a plus de 10 ans dans cette même population en 2009 (25,6 %)². Les périmètres des deux études historiques ne sont cependant pas directement comparables car l'étude en 2009 ne couvrait alors que les médecins, infirmier(e)s, sages-femmes et aides-soignant(e)s.

Les analyses par catégorie de professionnels montrent des CV allant de 39,0 % chez les internes à 13,9 % chez les ASH. Les estimations de CV grippe par catégorie de professionnels sont également très inférieures à celles précédemment estimées en 2018-2019 (médecins : 55,0 % en 2009, 67,2 % en 2018-2019, 35,6 % en 2021-22 ; sages-femmes : respectivement 22,6 %, 47,8 % et 34,9 % ; infirmier(e)s respectivement : 24,4 %, 35,9 % et 21,3 % et aides-soignant(e)s respectivement : 19,5 %, 20,9 % et 15,0 %).

La répartition reste identique selon les catégories, avec par ordre décroissant des niveaux de couvertures, les médecins, les sages-femmes, les infirmiers puis les aides-soignant(e)s¹.

Les estimations de couvertures vaccinales grippe peuvent cependant être sous-estimées, certains ES ayant signalé ne pas disposer des informations sur l'ensemble des vaccinations grippe réalisées chez les PES de leurs établissements.

En limitant l'analyse aux ES déclarant connaître l'intégralité des vaccinations contre la grippe de leurs personnels, que celles-ci aient été réalisées à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement, les CV grippe sont supérieures mais restent insuffisantes au niveau global (25,9 % contre 22,0 % pour l'ensemble des ES) ou par catégorie de professionnels : 50,9 % pour les médecins, 39,9 % pour les sages-femmes, 28,8 % pour les infirmier(e)s et 19,1 % pour les aides-soignants, contre respectivement 35,6 %, 34,9 %, 21,3 % et 15,0 % pour l'ensemble des ES.

Ces résultats vont dans le sens d'une diminution des couvertures vaccinales contre la grippe des professionnels exerçant en établissements de santé entre les saisons 2018-2019 et 2021-2022.

Il convient cependant de noter que, dans les études précédemment conduites par Santé publique France en 2009 et en 2018-2019, le recueil des données de vaccination contre la grippe étaient individuelles (enquêtes conduites en face à face) contrairement à l'étude de 2021-2022 où les données ont été collectées par les équipes opérationnelles d'hygiène et transmises de façon agrégée. La complétude et la qualité des données transmises sont difficiles à évaluer. Seuls 71 des 435 ES ayant participé (16,3 %) ont déclaré être en mesure de connaître l'intégralité des vaccinations contre la grippe de leurs personnels. Un grand groupe hospitalier a également rapporté une probable moindre exhaustivité des remontés d'information cette saison. Les couvertures vaccinales de la saison 2021-2022 peuvent ainsi être sous-estimées.

En comparaison avec les actions mises en place pour promouvoir la vaccination contre la grippe lors de la saison 2018-2019, le pourcentage de vaccinations réalisées au sein des services reste stable (86,0 % [82,5-89,0] vs. 88,0 % [81,4-92,5] en 2018-2019), ainsi que l'existence d'un groupe pluridisciplinaire sur la vaccination dans l'établissement (27,9 % [23,8-32,2] vs. 33,3 % [24,4-43,6]). Une tendance à la diminution est observée concernant l'usage d'affiches (78,0 % [73,9-81,7] vs. 87,9 % [79,6-93,1]) et l'organisation des séances collectives d'information (25,5 % [21,6-29,7] vs. 39,5 % [29,1-51,0]), ainsi qu'une diminution des séances individuelles d'information (14,7 % [11,6-18,2] vs. 27,4 % [20,2-35,9]).

¹ Santé publique France. Couverture vaccinale antigrippale chez les professionnels de santé, Bulletin de Santé publique, octobre 2019. <https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/198638/2369731>

² J.P. Guthmann, L. Fonteneau, C. Ciotti, E. Bouvet, G. Pellissier, D. Levy-Bruhl, D. Abiteboul, Vaccination coverage of health care personnel working in health care facilities in France: results of a national survey, 2009, Vaccine 30(31) (2012) 4648-54.

La proportion d'établissements avec des référents vaccination nommés au sein des établissements est en progression (42,8 % [38,2-47,4] vs 27,2% [19,0-37,4])³.

Citer ce document : Quelle est la couverture vaccinale contre la grippe des professionnels exerçant dans les établissements de santé ? Le point sur. 1^{er} juin 2022. Saint-Maurice : Santé publique France, 6 p. Directrice de publication : Pr Geneviève Chêne. Dépôt légal : 1^{er} juin 2022.

³ Santé publique France. Couverture vaccinale antigrippale chez les professionnels de santé, Bulletin de Santé publique, octobre 2019. <https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/198638/2369731>